

L'Essentiel 2025



Santé cérébrale : l'Institut du Cerveau accélère son engagement et son impact à l'échelle internationale

Créé en 2010, l'Institut du Cerveau est un centre de recherche scientifique et médicale d'excellence dédié à l'étude du cerveau et à la découverte de nouveaux traitements pour les maladies du système nerveux. Son modèle innovant réunit patients, médecins, chercheurs et entrepreneurs avec un objectif commun : transformer les découvertes fondamentales en solutions thérapeutiques via une approche translationnelle et interdisciplinaire. Situé à Paris, au cœur de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière (AP-HP) – l'un des plus grands pôles de neurologie en Europe –, l'Institut du Cerveau rassemble plus de 1 000 experts internationaux au sein de 29 équipes de recherche, 12 plateformes technologiques de pointe, un centre d'investigation clinique, un organisme de formation et un pôle innovation comprenant 3 unités d'innovation, 1 startup studio et accélérateur NeurAL.

STRATÉGIE ET AMBITIONS

Depuis sa création, la stratégie de l'Institut du Cerveau place le patient au cœur de ses préoccupations. Son ambition se nourrit au quotidien des défis scientifiques, technologiques et médicaux à relever pour transformer les découvertes en solutions thérapeutiques et les mettre au plus vite à disposition de la société.

GOVERNANCE

L'Institut du Cerveau rassemble la fondation privée, reconnue d'utilité publique, Fondation ICM, et une unité mixte de recherche (CNRS, Inserm et Sorbonne Université), autour d'un partenariat fort qui associe également l'AP-HP. Sa gouvernance illustre la solidité de ce partenariat, notamment dans la représentativité des membres de son conseil d'administration et de ses instances de direction. Le conseil d'administration règle les affaires de l'Institut, se prononce sur les orientations stratégiques proposées par la direction générale. Il vote les budgets et approuve les comptes de la Fondation ICM. La direction générale met quant à elle en œuvre la politique définie par le conseil d'administration.

Le rapport annuel de l'Institut du Cerveau est consultable en ligne sur le site de l'Institut : <https://institutducerveau.org/publications-officielles>

CHIFFRES CLÉS 2025*



1 000 collaboratrices et collaborateurs
29 équipes de recherche
12 plateformes technologiques et biobanques
582 publications dans les revues scientifiques en 2025



66 études en cours au CIC Neurosciences et **210** dans les **18** iCRIN
115 500 donateurs actifs entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025
61 brevets actifs dont 1 nouveau brevet déposé en 2025
42 nouveaux contrats de partenariat industriel signés



45,7 M€ issus du mécénat, des legs et de la générosité du public

*Exercice comptable du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025.

UNE RECHERCHE DYNAMIQUE AVEC UN VERSANT INTERNATIONAL RENFORCÉ

La stratégie scientifique et médicale de l'Institut du Cerveau repose sur une approche multidisciplinaire et synergique, combinant recherche fondamentale et translationnelle, expertise clinique et support des plateformes technologiques de pointe, et bénéficiant de l'environnement exceptionnel du département médico-universitaire (DMU) de Neurosciences de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière (AP-HP). En 2025, les scientifiques de l'Institut du Cerveau ont publié 582 articles dont 213 (soit 36,5 %) dans des journaux à fort impact. Les travaux de recherche menés sur l'exercice 2024-2025 ont permis de nombreuses avancées à fort potentiel, dont quelques exemples sont présentés ci-dessous :

- certaines épilepsies sévères de l'enfant sont liées à des malformations du cortex cérébral, caractérisées par la présence de neurones dysmorphiques ;
- des déficits subtils de la mémoire épisodique, celle des souvenirs personnels inscrits dans leur contexte (temps, lieu...), pourraient être un marqueur préclinique précoce de la maladie d'Alzheimer ;
- les préférences individuelles et le « système de valorisation » interne jouent un rôle moteur dans la capacité à trouver des idées créatives ;
- un programme de régulation génétique contrôlant la qualité des mitochondries au cours d'une période critique du neurodéveloppement ;
- les mutations du gène *MAPT* sont responsables de la démence frontotemporale, une pathologie résultant d'altérations de la connectivité cérébrale ;
- la maladie de Huntington est associée à un déficit énergétique qui prélude à l'apparition des symptômes et est étroitement lié à leur évolution.

RÉCOMPENSES ET APPELS À PROJETS COMPÉTITIFS

En 2025, les chercheurs et chercheuses de l'Institut du Cerveau ont reçu 10 prestigieuses distinctions scientifiques, illustrant l'excellence et le rayonnement de leurs travaux. Cette dynamique s'est également traduite par de solides résultats dans les appels à projets compétitifs, avec 17,2 millions d'euros de financements nationaux et internationaux obtenus entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025. Parmi eux, il faut noter 13 projets financés par l'Agence nationale de la recherche correspondant à un taux de succès de 28 %.

LES TEMPS FORTS DE 2025

LA PR STÉPHANIE DEBETTE DEVIENT DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT DU CERVEAU

Nommée pour un mandat de cinq ans, la Pr Stéphanie Debette a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 2025. Professeure d'épidémiologie et de santé publique à l'université de Bordeaux et neurologue au CHU de Bordeaux depuis 2014, la Pr Stéphanie Debette a dirigé jusqu'en avril 2024 le centre de recherche Bordeaux Population Health et l'IHU VBHI depuis 2023. Elle a succédé au Pr Alexis Brice, qui dirigeait l'Institut depuis 2012.

NOMINATION DE SERGE WEINBERG À LA PRÉSIDENTCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DU CERVEAU

Après 15 années à la présidence de l'Institut du Cerveau, le Pr Gérard Saillant a choisi de passer le relais. Serge Weinberg, également fondateur de l'Institut, lui a succédé le 1^{er} octobre 2025. Une transition qui s'inscrit dans la continuité des valeurs de l'Institut, tout en ouvrant une nouvelle phase de son développement. Le Pr Gérard Saillant a été nommé président d'honneur de l'Institut.

CÉLÉBRATION DES 15 ANS DE L'INSTITUT

À l'occasion du quinzième anniversaire de l'Institut du Cerveau, plusieurs projets illustrant son développement et son rayonnement ont été déployés. Parmi eux figurent la conception d'un livre à paraître en 2026 aux éditions Assouline, retraçant l'histoire unique de l'Institut et ses grandes découvertes, ainsi que la tenue du World Brain Health Forum, événement international d'envergure organisé par l'Institut les 14, 15 et 16 janvier 2026 (lire ci-dessous).

WORLD BRAIN HEALTH FORUM 2026 : LA SANTÉ CÉRÉBRALE AU CŒUR DES PRIORITÉS MONDIALES

L'Institut a organisé en janvier 2026 le premier World Brain Health Forum. Rassemblant plus de 1 000 participants et 80 intervenants de haut niveau à l'Institut du Cerveau, à la Maison de l'Unesco et à l'Académie des sciences, l'événement a hissé la santé cérébrale au rang de défi majeur du XXI^e siècle. Les appels à la mobilisation mondiale de Son Excellence Ban Ki-moon, huitième secrétaire général des Nations unies, du docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé ainsi que de Khaled El-Enany, directeur général de l'Unesco, ont rappelé l'urgence d'accélérer la

translation de la recherche vers l'innovation thérapeutique. Porté par une publication dans *The Lancet Neurology* et l'élaboration d'un cadre d'actions intersectoriel, ce Forum a posé les bases d'initiatives concrètes à l'échelle internationale, appelant à une mobilisation coordonnée des acteurs scientifiques, médicaux, politiques et économiques. S'imposant comme un temps fort stratégique, cet événement a généré une forte dynamique de visibilité internationale et renforcé la position de l'Institut à l'interface entre science et politiques publiques.

UN IMPACT GLOBAL RENFORCÉ PAR DE NOUVELLES ALLIANCES ET UNE PRÉSENCE DIPLOMATIQUE

En 2025, l'Institut a renforcé notablement son rayonnement international sur tous les continents, à la fois grâce à ses partenaires historiques et la création de nouvelles alliances, notamment en Asie et dans le Sud global. À l'échelle européenne, l'alliance CURE-ND a franchi une nouvelle étape, avec la conception du programme CURE-ND4ALS, dédié à la sclérose latérale amyotrophique (SLA). Soutenue par le fonds philanthropique d'Olivier Goy, ambassadeur de l'Institut du Cerveau, l'initiative vise à accélérer l'identification de nouvelles pistes d'essais cliniques, grâce à un effort d'harmonisation facilitant l'exploitation des ressources et des données entre les pays partenaires. L'Institut a par ailleurs accueilli le Pr Philip De Jager, expert mondialement reconnu en neuro-immunologie de la Columbia University, en qualité de *distinguished visiting professor*. Le projet développé par le Pr De Jager vise à approfondir la compréhension des mécanismes immunitaires impliqués dans les maladies neurodégénératives. La présence de l'Institut sur la scène diplomatique internationale s'est enfin affirmée lors du G7 Canada Brain Economy Summit et du Sommet Brain Health organisé en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

RECHERCHE CLINIQUE : UNE ACTIVITÉ SOUTENUE AU CŒUR DES NEUROSCIENCES

En 2025, l'activité de recherche clinique, portée par les équipes de recherche de l'Institut et le Centre d'investigation clinique Neurosciences s'est maintenue à un haut niveau, avec de nombreux essais cliniques et études de la sclérose en plaques à la maladie d'Alzheimer. Cette année a également marqué le dixième anniversaire de la cohorte ICEBERG, dédiée aux facteurs prédictifs de la maladie de Parkinson et dont l'analyse des données recueillies a déjà donné lieu à la publication de près de 20 articles scientifiques.

La structuration de la recherche clinique s'est par ailleurs poursuivie en 2025 avec le lancement de 18 iCRIN labellisés pour cinq ans à la suite de l'appel à candidatures lancé en 2024.

DES ÉTAPES DÉCISIVES POUR LES GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

Les quatre projets transversaux (NeuroPrems, NEIMO, Brain Functional Genome Program et Deep Brain Stimulation) ont franchi des étapes décisives. Soumis à l'évaluation d'un panel d'experts internationaux, ces programmes ont confirmé leur ambition scientifique, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de collaborations et d'internationalisation. Ces experts ont été invités à participer, au premier semestre 2026, à un symposium transversal consacré aux quatre programmes. Enfin, les cinq projets lauréats de la quatrième édition du Big Brain Theory, sélectionnés en 2024, ont été officiellement lancés en 2025. Ce programme finance des projets de recherche exploratoires et à fort potentiel de rupture sur les grands enjeux en neurosciences et s'est ouvert en 2024 aux chercheurs des partenaires internationaux de l'Institut.

LANCEMENT DU CENTRE D'IA ET DE SCIENCES DES DONNÉES

Dirigé par Olivier Colliot, le nouveau Centre d'IA et de Sciences des Données de l'Institut du Cerveau a pris ses quartiers dans un bâtiment dédié rue du Chevaleret, à Paris. Les premières équipes s'y sont installées en juillet 2025, ainsi qu'une première promotion de résidents issus de différents groupes de l'Institut. Le Centre a pour mission de fédérer les expertises en intelligence artificielle de l'Institut, de disséminer les méthodes IA au sein des équipes, de développer une recherche méthodologique appliquée à la santé cérébrale et de structurer les données cliniques et expérimentales pour en optimiser le partage et l'exploitation.

RENFORCEMENT HUMAIN ET TECHNOLOGIQUE DES PLATEFORMES DE RECHERCHE

Portée par une stratégie ambitieuse d'acquisition d'équipements de haute technologie et l'optimisation des 12 plateformes, l'année 2025 a marqué une nouvelle étape pour l'Institut. Treize ingénieurs et techniciens ont été recrutés et formés pour renforcer les compétences indispensables à une utilisation optimale des technologies à disposition sur les plateformes.

ÉLARGISSEMENT DU CHAMP DE LA DIRECTION DE L'INNOVATION

En 2025, la direction de l'innovation a porté une nouvelle impulsion stratégique en couvrant désormais l'ensemble de la chaîne de l'innovation en santé, de la recherche fondamentale jusqu'à la mise sur le marché. Pour structurer cette transformation, la direction a renforcé ses équipes et organisé son action autour de trois pôles opérationnels complémentaires : les unités d'innovation, le programme d'entrepreneuriat « NeurAL » et le Business Development. Cette nouvelle architecture permet un accompagnement plus intégré des projets, de l'idée initiale à son déploiement auprès des patients, en lien étroit avec les enjeux du système de santé et les besoins du terrain.

LES FONCTIONS SUPPORT AU CŒUR DE LA CONFORMITÉ ET DE LA PERFORMANCE

En 2025, la délégation à la protection des données, la direction des systèmes d'information et le pôle risque organisation et qualité ont renforcé leurs coopérations pour œuvrer à sécuriser les données, structurer les organisations et garantir la qualité des pratiques. Cette dynamique s'est notamment traduite par l'obtention de deux certifications initiales majeures (ISO 9001 version 2015 pour la plateforme ICM.Quant et ISO 20387 pour la Banque ADN & Cellules) et des actions de sensibilisation et de formation à la cybersécurité.

GÉNÉROSITÉ

Cette année encore, l'Institut du Cerveau a bénéficié du précieux engagement de généreux soutiens, fidèles ou nouvellement acquis à sa cause, avec des initiatives qui se poursuivent et se diversifient. L'association Amour Amour Amour a ainsi renouvelé son engagement en faveur de la recherche sur les tumeurs cérébrales, notamment à l'occasion du dîner de gala organisé lors du Festival du film de Cabourg en juin 2025. Par ailleurs, les dossards solidaires proposés dans le cadre du semi-marathon de Paris et de la course adidas 10K Paris ont permis de mobiliser 80 coureurs aux couleurs de l'Institut du Cerveau, chacun s'engageant à collecter des fonds auprès de ses proches.

L'Institut du Cerveau remercie tous ses donateurs et soutiens, qui contribuent au quotidien aux recherches menées dans ses laboratoires et aux progrès pour les patients.

SITUATION FINANCIÈRE 2025

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025

LES PRODUITS PAR ORIGINE

Le financement des projets de recherche est caractérisé par une pluralité des sources de financement, avec un ancrage dans une perspective de long terme afin de produire des connaissances et des avancées majeures en neurosciences.

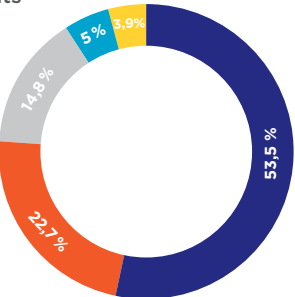
Les produits 2025 s'élèvent à 115,7 M€ : ils comprennent 85,4 M€ de produits de l'exercice et 30,3 M€ de report de ressources affectées et non utilisées au cours d'exercices antérieurs. Les produits de l'exercice correspondent aux revenus de la collecte (45,7 M€ soit 53,5 %), eux-mêmes composés de dons (18,9 M€ soit 22,1 %), de legs et de donations (6,5 M€, soit 7,6 %), de mécénat (19,2 M€ soit 22,6 %) et autres produits issus de la générosité du public (1 M€, 1,2 %).

Ils comprennent également :

- les revenus des activités issus des plateformes technologiques (11,3 M€, soit 13,2 %) et des collaborations de recherche avec des partenaires industriels (1,4 M€, soit 1,6 %) ;
- des subventions publiques et privées (19,4 M€, soit 22,7 %) ;
- le financement du programme IHU (3,3 M€, soit 3,9 %) ;
- des revenus divers (locatifs, refacturations de charges, produits financiers) (4,3 M€, soit 5 %).

Répartition des produits

- Revenus de la collecte
- Subventions publiques et privées
- Revenus des activités des plateformes et des collaborations industrielles
- Autres revenus (revenus locatifs, refacturations de charges, produits financiers)
- Financement du programme IHU



LES EMPLOIS PAR DESTINATION

Le total général des charges 2025 s'élève à 115,5 M€ : 75,4 M€ utilisés en 2025 et 40,1 M€ reportés en fonds dédiés, à réaliser ultérieurement sur les ressources affectées. Le montant des emplois consacrés aux missions sociales s'élève à 65,4 M€, représentant 86,8 % du total des emplois du CROD.

Dans le cadre du dialogue engagé avec la Cour des comptes à l'occasion de son rapport portant sur les exercices 2020 à 2023, l'Institut du Cerveau a saisi l'opportunité de clarifier et d'affiner la définition de ses missions sociales autour de quatre axes

fondateurs suivants : la recherche, la création et l'exploitation de plateformes technologiques de pointe, l'innovation en santé par la valorisation de la recherche et le transfert de technologie ainsi que la transmission et la diffusion des connaissances.

Cet affinement permet à la Fondation de rendre compte de manière plus lisible et plus précise de l'usage des fonds collectés auprès de ses donateurs et partenaires, tout en renforçant la cohérence entre ses orientations stratégiques, son modèle de financement et ses engagements de long terme.

Ainsi, les 86,8 % des emplois consacrés aux missions sociales se déclinent comme suit :

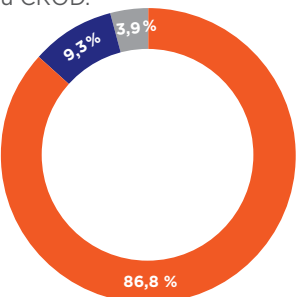
- la recherche : 59,3 % ;
- la création et l'exploitation de plateformes technologiques de pointe : 22,1 % ;
- l'innovation en santé par la valorisation de la recherche et le transfert de technologie : 4,5 % ;
- la transmission et la diffusion des connaissances : 0,9 %.

Les frais de recherche de fonds correspondent aux charges engagées pour collecter des fonds auprès des particuliers (dons et legs), des entreprises et des fondations privées (correspondant aux actions de mécénat et parrainage). Est également comptabilisée dans cette rubrique la masse salariale de l'équipe en charge d'accompagner les chercheurs dans leurs demandes de subventions compétitives. Une quote-part des coûts du bâtiment est également intégrée pour l'ensemble de ces rubriques (prorata des surfaces occupées par les équipes concernées). L'ensemble de ces rubriques représente un total de 7 M€, soit 9,3 % du total des emplois du CROD.

Les frais de fonctionnement correspondent aux charges engagées pour la gestion et la gouvernance de la Fondation. Elles représentent 3 M€, soit 3,9 % du total des emplois du CROD.

Répartition des emplois

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement



AFFECTATION DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Les ressources collectées auprès du grand public utilisées en 2025 se sont élevées à 45,7 M€. Le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique indique que, sur 100 € de ressources collectées auprès du grand public, 77,4 € ont été utilisés pour financer les missions sociales et les investissements, 18,7 € ont servi à couvrir les frais de la collecte de fonds et 3,9 € à couvrir les frais de fonctionnement de l'Institut du Cerveau.

BILAN DE L'EXERCICE*

Actif (M€)	2024	2025
Actif net immobilisé	77	77
Actif circulant	109	113
Total	186	190
Passif (M€)	2024	2025
Fonds propres	51	53
Résultats de l'exercice	2,5	0,2
Fonds dédiés	52	62
Dettes	50	42
Produits constatés d'avance	30	33
Total	186	190

*Au 30 septembre 2025.

Le montant total des investissements réalisés par l'Institut du Cerveau depuis sa création s'élève à 87,8 M€ principalement dédiés aux plateformes technologiques qui soutiennent la recherche.

Les investissements de l'exercice 2025 s'élèvent à 6,5 M€ dont 4,8 M€ d'investissement en équipements scientifiques (dont des microscopes, genomics analyser, et des automates) et 1,2 M€ d'aménagements de laboratoires et du Centre d'IA et de Sciences des Données.

L'actif net immobilisé s'élève à 77 M€ à la fin de l'exercice. Au 30 septembre 2025, le montant de la trésorerie est de 57,4 M€ dont 40,9 M€ dédiés à des financements affectés. Les fonds propres de l'Institut du Cerveau s'établissent à 53,2 M€ (y compris l'impact du résultat de l'exercice de 0,2 M€). Ils intègrent la situation nette pour 34,7 M€ complétés par des subventions d'investissements de 18,5 M€. La dotation non consommable de l'Institut du Cerveau est de 1,2 M€. À la clôture de l'exercice, les fonds dédiés (fonds restant à engager sur les programmes pluriannuels) s'établissent à 56,3 M€.

POLITIQUE DE RÉSERVE

Dans le cadre de ses engagements de transparence vis-à-vis de ses donateurs et en réponse aux recommandations de la Cour des comptes, l'Institut du Cerveau a adopté une politique de réserves formalisée, approuvée par son conseil d'administration lors de sa séance du 23 septembre 2025.

Le modèle économique de l'Institut du Cerveau est caractérisé par une pluralité de sources de financement, publiques et privées, mises au service d'un objet social profondément ancré dans une perspective de long terme, qui est de soutenir et développer par tous moyens la recherche sur le cerveau et la moelle épinière. Fondation reconnue d'utilité publique, l'Institut du Cerveau se doit également de détenir et faire prospérer sa dotation qui garantit sa capacité à réaliser sur le long terme ses missions sociales définies précédemment. Dans ce cadre, les ressources annuelles de l'Institut du Cerveau ont pour vocation non seulement à couvrir les charges d'exploitation et financières de l'exercice liées à la réalisation de ses missions sociales, à ses charges de collecte de fonds et à son fonctionnement, mais aussi à dégager des excédents afin de financer des investissements et projets

pluriannuels et d'assurer la pérennité de la fondation sur le long terme. Tout ou partie des excédents peut ainsi, sur décision du conseil d'administration, abonder la dotation, le solde étant mis, le cas échéant, en réserve pour financer les projets de moyen ou long terme décidés par le conseil d'administration.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolat

L'Institut du Cerveau a bénéficié d'heures de bénévolat au cours de l'exercice 2025, notamment au titre des actions de communication. Le volume est évalué à 0,6 équivalent temps plein, soit, sur la base d'un smic horaire, un montant de 20 k€.

Mécénat en nature

L'Institut du Cerveau a bénéficié de mécénat en nature et de compétences dans le cadre de ses actions de communication et d'appel à la générosité du public, à savoir :

Des espaces média :

- avec émission d'un reçu fiscal : Amaury Média, PARIS PREMIÈRE, TUDO CERTO, M6 GÉNÉRATION, EDI TV, MÉTROPOLE TÉLÉVISION M6 ;
- sans émission de reçu fiscal : RICHARD MILLE, KLESIA, Mediavision, France TV, TF1, Canal+, NRJ, RMC BFM, REGIS, Paramount.

Des produits ou prestations à titre gratuit :

- avec émission d'un reçu fiscal : SPORT MARKET, Carine Pires Consulting ;
- sans émission de reçu fiscal : Publicis Groupe, Orrick Rambaud Martel, Anacofi, Fondation Air France, Groupe IDEC, Willkie Farr & Gallagher LLP, Assouline, DataOnDemand, Publicis Cinémas, Drawing Hotels Collection, Loulou Groupe, Art Basel Paris, Cheval Blanc Paris, Havas Play, WEARECLUB, Longines Paris Eiffel Jumping, Théâtre de l'Espérance (Genève), Christie's, Fonds Amarcord, Veuve Clicquot, Francis Kurkdjian, We Are Ona, Prose on Pixels, Yacht Club de Monaco, Balmain, JAÏS, Groupe Barrière, ETAM, Rolex.

Particulièrement attaché au maintien de son niveau d'excellence, l'Institut du Cerveau a mis en place des procédures de contrôle interne et externe afin de garantir la rigueur et l'efficacité de sa gestion : adhésion au comité de la charte du «Don en confiance» et appel à un commissaire aux comptes indépendant.

DON EN CONFIANCE

L'Institut du Cerveau a reçu, le 3 novembre 2010, l'agrément du comité de la charte du «Don en confiance» renouvelé en octobre 2022. Ce comité exerce depuis plus de 20 ans la mission de régulation professionnelle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur trois engagements : les organismes agréés doivent respecter des règles de déontologie, ils doivent se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et accepter le contrôle continu des engagements souscrits. Le conseil d'administration du «Don en confiance», réuni le 16 octobre 2025, a validé la décision de sa commission d'agrément et distingué à nouveau l'Institut du Cerveau par le renouvellement de la reconnaissance «Don en confiance» pour une période de trois ans.



Institut du Cerveau • Fondation Reconnue d'Utilité Publique habilitée
à recevoir dons, legs, donations et assurances-vie

Hôpital Pitié-Salpêtrière - CS 21414 - 75646 Paris Cedex 13 - France - Tél : +33 (0)1 57 27 47 56

www.institutducerveau.org

ASSISTANCE
PUBLIQUE



HÔPITAUX
DE PARIS



Inserm



SORBONNE
UNIVERSITÉ